

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 146

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Logirem.
Opération : réhabilitation thermique de la résidence "La Benausse"
située au 9, Boulevard Raimu (13014 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM LOGIREM sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 843 683,40 €. Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant de 1 874 852,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport. Cette demande intéresse le secteur du logement social (réhabilitation).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM LOGIREM auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 29 935 574,63 €. Cet encours représente 2,48% de l'encours garanti des organismes HLM et 2,24% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL